

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE		
Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT		
Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be
HELHa Loverval Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL		
Tél : +32 (0) 71 43 82 11	Fax : +32 (0) 71 47 28 19	Mail : edu-loerval@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

RG3201 Linguistique et didactique de l'anglais 3.1			
Ancien Code	PERG3B21LDA1	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	B/C/Z/B/Z/C/B/C/Z/B/Z/C/ EGB3210		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Braine-le-Comte</u> () <u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u> Florine MATHY (mathyf@helha.be) <u>HELHa Loverval</u> Eric NICIAISE (nicaisee@helha.be) Gladys HARDY (hardyg@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Anglais, Français		

2. Présentation

Introduction

L'UE est un cours donné au étudiants de Bloc 3 et pour partie conjointement avec les étudiants de Bloc 2 (20 heures)

Le cours vise au perfectionnement de la maîtrise linguistique et au développement des acquis culturels des pays où l'anglais est parlé.

-perfectionnement des quatre aptitudes langagières, et du savoir nécessaire au futur professeur de langues

-aptitude à donner cours

-compétences de savoir-faire/ savoir être et savoir devenir

Le cours porte également sur l'enseignement des langues dans le fondamental; les théories de l'apprentissage des langues étrangères pour jeunes apprenants et exercices y afférents y sont abordés et testés.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **LES COMPÉTENCES DE L'ORGANISATEUR ET ACCOMPAGNATEUR D'APPRENTISSAGES DANS UNE DYNAMIQUE ÉVOLUTIVE**

Sous Compétence 3.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

- 3.1.1 Maitriser les contenus disciplinaires, leurs fondements épistémologiques, leur évolution scientifique et technologique, leur didactique et la méthodologie de leur enseignement ;

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE Bloc 3-Q1, et l'étudiant.e de Bloc 2 pour la partie de cours commune, sera capable:

- d'utiliser et perfectionner ses connaissances linguistiques et culturelles dans différentes situations d'apprentissage ou d'enseignement;
- d'adopter une attitude critique, d'évaluer la pertinence et la qualité de différents supports écrits et oraux. Il évaluera ses propres productions et d'autres au niveau linguistique et contenu;
- il sera en outre capable de concevoir et composer de nouveaux documents et supports permettant de transmettre le plus exactement possible son message.

(Didactique)

- Au terme de l'Unité, l'étudiant sera capable d'identifier, d'expliquer, de construire et de mettre en pratique d'autres démarches didactiques. Il sera capable d'analyser différentes situations d'apprentissage et de mobiliser l'ensemble de ses savoirs méthodologiques afin de construire des activités d'enseignement.

- Il apprendra à repérer les forces et les faiblesses de ses élèves et s'efforcera de trouver les dispositifs les plus adéquats d'apprentissage afin de les aider à s'améliorer.
- Il sera capable de concevoir des dispositifs d'évaluation variés et adaptés aux différents moments d'apprentissage. Il fera en outre preuve de créativité dans l'élaboration de ses supports et de ses pratiques.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG3B21LDA1A Linguistique et didactique de l'anglais 3.1

75 h / 5 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 50 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG3B21LDA1A Linguistique et didactique de l'anglais 3.1 50

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation finale consistera en une épreuve intégrée (contenant une partie spécifique pour chaque professeur)

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur adjoint de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).

Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : edu-braine@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Linguistique et didactique de l'anglais 3.1			
Ancien Code	6_PERG3B21LDA1A	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	BEGB3211		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	75 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	()		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Anglais		

2. Présentation

Introduction

L'étudiant.e continuera à développer des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles de la langue visée. L'étudiant.e sera également amené.e à mettre en place des démarches didactiques.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B2+ (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle. Pour y parvenir, il/elle mobilisera, d'une part, les savoirs linguistiques adéquats et, d'autre part, des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de mettre en place les démarches didactiques en lien avec l'enseignement des compétences écrites et orales, et l'enseignement du vocabulaire et de la grammaire, en se référant notamment aux documents officiels et aux manuels scolaires.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Etendre et approfondir :
sa connaissance du vocabulaire et du langage idiomatique de la vie courante au travers de thèmes sélectionnés par l'enseignant ;
sa connaissance du système phonologique de la langue cible ;
le lexique pragmatique du discours: marqueurs de discours, différents registres, organisateurs logiques ;
ses connaissances linguistiques et culturelles de la perspective de l'enseignant.

Maitriser le langage inhérent à la profession.

Construire et planifier des séquences de leçons tout en accordant une attention particulière à la culture et aux évaluations diagnostiques, formatives et sommatives.

Sélectionner les ressources de manière critique, avec une attention particulière aux documents authentiques et à la didactisation de ceux-ci.

Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Les étudiant.es seront amené.es à concevoir et présenter des activités d'enseignement en utilisant différents manuels scolaires et autres ressources disponibles de manière critique et personnalisée.

Il y aura une alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et réflexions sur les productions orales et écrites.

Les étudiant.es seront amené.es à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiants seront amenés à :
rechercher des informations ;
concevoir des activités d'enseignement ;
préparer différentes tâches orales et écrites ;
acquérir des éléments linguistiques en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.

Dispositifs d'aide à la réussite

Néant

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de l'UE prendra la forme d'une épreuve intégrée. L'évaluation portera sur la maîtrise des compétences travaillées, ainsi que sur les démarches et outils didactiques vus en cours.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exm	100			Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2025-2026).